



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

*Cabinet*  
*Bureau de la communication Interministérielle*

Papeete, le 07 juillet 2016

## **INFORMATION MEDIAS**

### **Pré demande de passeport en ligne en Polynésie française**

Dans le cadre de la simplification des démarches de demande de passeport, il est désormais possible **depuis 1er juillet 2016** pour les usagers d'effectuer une pré-demande de passeport en ligne en Polynésie française.

Ce télé service de pré-demande de passeport vous permet de renseigner en ligne vos données concernant à la fois votre état civil et votre adresse. Une fois terminé, rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil avec votre récapitulatif de pré-demande que vous aurez imprimé (ou simplement le numéro de votre pré-demande).

Après la vérification des autres pièces de votre dossier au guichet, un agent vous recevra et téléchargera les informations de votre pré-demande de passeport

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet du Haut-commissariat :  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

## **Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)  
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)